












# ANNUAIRE

## DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX À VISÉE INCLUSIVE

## RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Table des matières

DISPOSITIF REGIONAUX ..... 3
CRA (Centre Ressources Autisme) ..... 4
ERHR (Equipe Relais Handicaps Rares) ..... 5
INTIMAGIR ..... 6
Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) ..... 7
Centre Ressources Polyhandicap (CRP) ..... 8
CRTLA (Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages) ..... 9
Centre Défi Bourgogne ..... 10
Centre Ressources TDAH ..... 11
URTSA ..... 12

# DISPOSITIF REGIONAUX

Dispositif Régional

# CRA (Centre Ressources Autisme)

Dispositif à visée inclusive – Région BFC

## Organismes gestionnaires

CHU DIJON BOURGOGNE

CHRU Besançon centre hospitalier régional universitaire

## Public cible

Enfants, adolescents et adultes concernés par l'autisme, ainsi qu'à leurs familles et proches.

## Territoire / zone d'intervention

Le CRA de Dijon intervient en Bourgogne

Le CRA de Besançon intervient en Franche Comté

## Accès au dispositif

LIBRE

## Description

Les Centres Ressources Autisme (CRA) sont des lieux régionaux d'information, de conseil et d'expertise consacrés à l'autisme. Ils s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes concernés par l'autisme, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches. Les CRA constituent également un appui important pour les professionnels qui accompagnent ces personnes au quotidien.

Les CRA ne sont pas des lieux de soins réguliers, mais des centres de référence qui aident à mieux comprendre l'autisme et à orienter vers des solutions adaptées. Ils interviennent lorsque les situations sont complexes ou lorsque les familles et les professionnels ont besoin d'un avis spécialisé. Les centres contribuent à améliorer le repérage et le diagnostic de l'autisme, en lien avec les structures locales.

Les CRA ont aussi pour objectif de mieux faire connaître l'autisme, de lutter contre les idées reçues et de favoriser des accompagnements adaptés tout au long de la vie. Ils participent à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes autistes, afin de renforcer l'égalité d'accès aux droits et aux accompagnements sur l'ensemble du territoire régional.

Les missions principales des CRA sont :

- Informer les personnes concernées par l'autisme et leurs familles
- Orienter vers les professionnels, services et dispositifs adaptés
- Apporter un appui spécialisé pour les situations complexes
- Contribuer au diagnostic de l'autisme, en complément des acteurs de proximité
- Former et sensibiliser les professionnels (santé, social, éducation, médico-social)
- Diffuser les connaissances et les bonnes pratiques sur l'autisme
- Sensibiliser le grand public à l'autisme
- Participer à l'animation et à la coordination du réseau régional de l'autisme
- Contribuer aux stratégies nationales en faveur de l'autisme et des troubles du neurodéveloppement

## CRA en Bourgogne Franche Comté

- CRA Dijon
- CRA Besançon

Dispositif Régional

# ERHR (Equipe Relais Handicaps Rares)

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organismes gestionnaires

Les PEP CBFC
La solidarité en action

Salins de Brégille

## Public cible

- Personnes en situation de handicap rare, sans limite d'âge
- Familles et proches aidants
- Professionnels (santé, médico-social, social, éducatif)

## Accès au dispositif

LIBRE

## Territoire / zone d'intervention

L'ERHR de Dijon intervient en Bourgogne
L'ERHR de Besançon intervient en Franche Comté

## Description

L'Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Bourgogne-Franche-Comté est un dispositif régional destiné à accompagner les personnes en situation de handicap rare, quel que soit leur âge. Elle s'adresse également à leurs familles, à leurs proches aidants et aux professionnels qui les accompagnent.

Un handicap est dit rare lorsqu'il associe plusieurs difficultés importantes (par exemple sensorielles, motrices, intellectuelles ou de communication) et nécessite des accompagnements très spécialisés. Face à ces situations souvent complexes, l'ERHR a pour objectif d'éviter l'isolement des personnes et des familles et de faciliter l'accès à des solutions adaptées.

L'ERHR n'est pas un lieu de soins ni d'hébergement. Elle intervient comme un appui et un relais pour aider à comprendre la situation, coordonner les acteurs et identifier les ressources existantes, y compris hors du territoire immédiat. Elle travaille en lien étroit avec les établissements, les services, les professionnels de santé, les acteurs médico-sociaux et les partenaires institutionnels.

L'ERHR Bourgogne-Franche-Comté est financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et s'inscrit dans une organisation nationale dédiée aux handicaps rares.

Les missions principales de l'ERHR BFC

- Informer les personnes en situation de handicap rare et leurs familles
- Écouter et analyser des situations complexes ou sans solution adaptée
- Conseiller et orienter vers des ressources spécialisées
- Apporter un appui aux professionnels confrontés à des situations de handicap rare
- Favoriser la coordination entre les différents acteurs (santé, médico-social, social, éducation)
- Contribuer à l'élaboration de parcours d'accompagnement adaptés
- Faciliter l'accès à l'expertise nationale sur les handicaps rares
- Participer à l'animation du réseau régional et national des handicaps rares
- Sensibiliser les acteurs et diffuser les connaissances sur les handicaps rares

## ERHR en BFC

Deux antennes en Bourgogne Franche Comté : Dijon géré par les PEP CBFC et Besançon géré par les Salins de Brégille.

Dispositif Régional

# INTIMAGIR

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organismes gestionnaires

## Public cible

Personnes en situation de handicap, familles, aidants, professionnels

## Territoire / zone d'intervention

INTIMAGIR intervient sur toute la Bourgogne Franche Comté

## Accès au dispositif

LIBRE

## Description

INTIMAGIR Bourgogne-Franche-Comté est un centre ressource régional consacré à la vie affective, relationnelle, sexuelle et à la parentalité des personnes en situation de handicap. Il s'adresse directement aux personnes concernées, mais aussi à leurs familles, à leurs proches aidants et aux professionnels.

INTIMAGIR est un lieu d'écoute, d'information et de conseil, permettant d'aborder librement des sujets souvent sensibles ou tabous. Le dispositif vise à favoriser l'autonomie, le respect du consentement et l'accès aux droits. Il joue également un rôle important dans la prévention, le repérage et l'orientation face aux situations de violence. INTIMAGIR n'assure pas de suivi thérapeutique, mais oriente vers des ressources et des professionnels compétents. Il contribue à faire évoluer les pratiques et les représentations autour du handicap. Le dispositif est financé par l'ARS dans le cadre de la stratégie nationale handicap.

Les missions principales d'INTIMAGIR sont :

- Informer et écouter les personnes en situation de handicap
- Accompagner les questionnements liés à la vie affective et sexuelle
- Sensibiliser à la prévention des violences
- Orienter vers des professionnels ou des structures adaptées
- Appuyer et former les professionnels
- Contribuer à la reconnaissance des droits des personnes

## INTIMAGIR en BFC

Un dispositif INTIMAGIR en BFC géré par le CREAI Bourgogne-Franche-Comté, le Centre de santé sexuelle de Besançon et le service prévention de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté.

Dispositif Régional

# Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organismes gestionnaires

## Public cible

Les DAC accompagnent les professionnels, les patients et les familles confrontés à des situations de soins estimées complexes (complexité médicale, psychosociale), sans distinction d'âge, de handicap ou de pathologie

## Territoire / zone d'intervention

Région Bourgogne-Franche-Comté

## Accès au dispositif

LIBRE

## Description

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sont des structures financées par l'ARS, destinées à soutenir les parcours de santé complexes, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Ils s'adressent principalement aux professionnels, mais aussi aux personnes concernées et à leurs aidants.

Les DAC interviennent lorsque les situations nécessitent une coordination renforcée entre les acteurs. Ils facilitent les échanges entre les secteurs sanitaire, social et médico-social. Leur objectif est de simplifier les parcours, de prévenir les ruptures et d'améliorer la continuité des accompagnements.

Les DAC sont organisés de manière territorialisée afin de couvrir l'ensemble de la région. Ils constituent un outil structurant pour la mise en œuvre des politiques régionales de santé.

## DAC en BFC

- La DAC Franche Comté géré par le Dispositif d'Appui à la Coordination Franche-Comté. Contact : 03 81 25 05 30
- La DAC Yonne géré par le DAC 89. Contact : 03 86 72 85 00
- La DAC Nièvre géré par le DAC 58 / Émeraude 58. Contact : 03 86 21 70 90
- La DAC Saône et Loire géré par la DAC 71. Contact : 03 58 09 00 34.
- La DAC Côte d'Or géré par la DAC 21. Contact : 03 80 30 04 14

Dispositif Régional

# Centre Ressources Polyhandicap (CRP)

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organisme gestionnaire

Les PEP CBFC
La solidarité en action

## Public cible

Professionnels du sanitaire, du médico-social et du droit commun, ainsi qu'aux familles et proches aidants de personnes en situation de polyhandicap.

## Territoire / zone d'intervention

Région Bourgogne-Franche-Comté

## Accès au dispositif

LIBRE

## Description

Le Centre Ressources Polyhandicap Bourgogne-Franche-Comté (CRP BFC) est une structure régionale dédiée à la thématique du polyhandicap, portée notamment par les PEP Bourgogne-Franche-Comté. Il s'adresse aux professionnels du secteur sanitaire et médico-social, aux familles, aux proches aidants, ainsi qu'aux acteurs du droit commun souhaitant mieux comprendre et accompagner cette réalité complexe.

Sa mission principale est de faire monter en compétences les acteurs autour du polyhandicap, en proposant des formations, des sensibilisations et des ressources documentaires adaptées. Le centre facilite ainsi le partage de savoirs entre familles et professionnels, encourageant une meilleure compréhension des besoins spécifiques des personnes polyhandicapées.

Le CRP BFC joue également un rôle d'appui technique et d'ingénierie de projet : il conseille, accompagne et co-construit des solutions pour des situations complexes, en lien avec les équipes médico-sociales.

Il contribue à observer et à recueillir les besoins du territoire afin d'alimenter les réflexions sur l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins. Cette démarche inclut une vigilance sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les outils adaptés et les innovations.

Le centre assure également une fonction ressource pour les aidants et les proches, offrant informations, conseils et supports pour faciliter leur quotidien et leur implication dans les parcours des personnes.

Enfin, le CRP BFC intervient sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, favorisant une dynamique régionale autour du polyhandicap, en lien avec les politiques publiques et les partenaires de terrain.

## CRP en BFC

Un seul Centre Ressources Polyhandicap Bourgogne-Franche-Comté (CRP BFC), qui intervient sur l'ensemble du territoire régional depuis Dijon

Dispositif Régional

# CRTLA (Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages)

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organismes gestionnaires

CHU DIJON BOURGOGNE

CHRU Besançon centre hospitalier régional universitaire

## Public cible

Enfants et adolescents présentant des difficultés importantes et durables du langage ou des apprentissages.

## Territoire / zone d'intervention

Le CRTLA de Dijon intervient en Bourgogne

Le CRTLA de Besançon intervient en Franche Comté

## Accès au dispositif

SUR AVIS MEDICAL

## Description

Le Centre référent des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA) est un lieu spécialisé qui accompagne les enfants et adolescents rencontrant des difficultés importantes pour parler, comprendre, lire, écrire ou apprendre. Ces difficultés peuvent avoir un impact sur la scolarité et la vie quotidienne.

Le CRTLA intervient lorsque les troubles sont complexes ou persistants et nécessitent une évaluation approfondie. Il ne s'agit pas d'un lieu de suivi régulier, mais d'un centre d'expertise qui adopte un regard global sur la situation de l'enfant.

Une équipe de professionnels (médecins, psychologues, orthophonistes…) travaille conjointement pour mieux comprendre l'origine des difficultés et poser un diagnostic précis de trouble neurodéveloppemental (notamment les troubles "dys"). Les parents et, lorsque c'est possible, l'enfant sont associés à la démarche.

À l'issue de l'évaluation, le CRTLA formule des préconisations : conseils pour les prises en charge, adaptations scolaires ou orientation vers des professionnels ou des structures adaptées.

Le CRTLA joue également un rôle de ressource pour les professionnels de santé et de l'éducation, en partageant son expertise. Son objectif principal est d'aider chaque enfant à développer ses capacités et à mieux réussir son parcours scolaire et de vie.

## CRTLA en BFC

Il existe deux Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages en Bourgogne-Franche-Comté (CRTLA BFC)

CRTLA rattaché au CHU Dijon Bourgogne, situé à l'hôpital d'enfants à Dijon

CRTLA rattaché au CHU de Besançon en Franche-Comté.

Dispositif Régional

# Centre Défi Bourgogne

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organisme gestionnaire

CHU DIJON BOURGOGNE

## Public cible

Enfants et adolescents présentant des difficultés importantes et durables du langage ou des apprentissages.

## Territoire / zone d'intervention

Région Bourgogne

## Accès au dispositif

SUR AVIS MEDICAL

## Description

Le centre Défi-Bourgogne est un dispositif spécialisé qui accompagne les enfants, adolescents et adultes pour lesquels existe une suspicion de trouble du développement intellectuel ou de difficultés cognitives importantes.

Il intervient lorsque les difficultés d'apprentissage, de compréhension ou d'autonomie sont complexes et difficiles à expliquer avec les évaluations habituelles. Défi-Bourgogne n'est pas un lieu de suivi au long cours, mais un centre d'expertise. Son rôle est de mieux comprendre le fonctionnement intellectuel et adaptatif de la personne, en tenant compte de son parcours scolaire, social et familial.

Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins et de professionnels spécialisés réalise des évaluations approfondies, souvent regroupées sur une ou deux journées. La personne et sa famille sont pleinement associées à la démarche.

Les conclusions de l'évaluation peuvent ensuite aider à orienter les accompagnements, les adaptations scolaires ou professionnelles, ainsi que les démarches administratives.

L'objectif de Défi-Bourgogne est de poser un diagnostic clair, de valoriser les capacités de la personne et de proposer des recommandations adaptées afin de faciliter son parcours de vie et son inclusion.

## Centre Défi Bourgogne en BFC

Il n'existe qu'un seul centre *Défi-Bourgogne* en Bourgogne-Franche-Comté, qui est porté par le CHU Dijon Bourgogne, au sein du service de génétique et d'expertise pluridisciplinaire.

Dispositif Régional

# Centre Ressources TDAH

Dispositif à visée inclusive – BFC

## Organisme gestionnaire

## Public cible

- Enfants et adolescents avec suspicion ou diagnostic de TDAH,
- Adultes concernés par un TDAH (confirmé ou suspecté),
- Familles, proches et aidants pour les informations, le soutien et les ressources.

## Territoire / zone d'intervention

Région Bourgogne-Franche-Comté

## Accès au dispositif

SUR AVIS MEDICAL

## Description

Le Centre Ressource TDAH est un dispositif spécialisé dédié au trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Il s'adresse aux enfants, adolescents et adultes concernés par des difficultés d'attention, d'impulsivité et parfois d'hyperactivité, ayant un impact sur la scolarité, le travail ou la vie quotidienne.

Ce centre a pour objectif principal de faciliter le repérage, le diagnostic et l'orientation des personnes concernées, en particulier lorsque les situations sont complexes ou que le parcours de soins est difficile à comprendre. Il ne s'agit pas d'un lieu de suivi de proximité, mais d'un centre d'expertise et de coordination à l'échelle régionale.

L'accès au Centre Ressource TDAH se fait sur orientation par un professionnel de santé (médecin traitant, médecin scolaire, pédopsychiatre, psychiatre…), sans qu'une notification de la MDPH soit nécessaire. Les familles et les personnes concernées sont accompagnées dans la compréhension du diagnostic et des besoins.

Le centre travaille en lien étroit avec les professionnels du territoire afin de structurer une filière de soins cohérente, d'améliorer les prises en charge et de diffuser les bonnes pratiques. Son objectif est de permettre à chaque personne avec un TDAH de mieux comprendre son fonctionnement et de bénéficier d'un accompagnement adapté tout au long de son parcours de vie.

## Centre ressources TDAH

Pas encore renseigné

Dispositif Régional

# URTSA

## Dispositif à visée inclusive – BFC

### Organisme gestionnaire

Sésame Autisme Franche-Comté

### Public cible

Adultes TSA en situation très complexe.

### Territoire / zone d'intervention

Region BFC

### Accès au dispositif

NOTIFICATION MDPH

### Description

Les Unités Résidentielles pour adultes autistes en situation très complexe (URTSA) sont un dispositif créé dans le cadre de la Stratégie nationale autisme 2018-2022, visant à offrir un accompagnement spécialisé aux adultes présentant des troubles du spectre autistique sévères, avec des comorbidités et des troubles majeurs du comportement. Ces unités proposent un lieu de vie adapté et un suivi expert, destiné aux personnes dont les troubles rendent difficile la vie en collectivité classique, notamment à cause d'actes auto- ou hétéro-agressifs. Le public accueilli est souvent confronté à des ruptures de parcours et à des hospitalisations prolongées inadaptées.

Les URTSA sont adossées à des maisons d'accueil spécialisées et proposent des places d'hébergement permanent et temporaire. L'admission se fait via une commission régionale réunissant différents acteurs, qui évalue les dossiers selon des critères précis de complexité. La procédure est sécurisée afin de garantir la confidentialité des données personnelles.

Le fonctionnement des URTSA repose sur une équipe pluri-professionnelle coordonnée par un médecin, avec un taux d'encadrement élevé pour individualiser la prise en charge. Les interventions s'appuient sur des bonnes pratiques et visent à apaiser les troubles du comportement. Les professionnels jouent également un rôle d'appui pour partager leur expertise avec d'autres intervenants du territoire.

Les unités disposent de locaux spécialement conçus pour répondre aux besoins sensoriels et comportementaux des résidents. Un partenariat étroit avec un établissement sanitaire assure la continuité des soins psychiatriques et somatiques.

### Dans le Doubs, l'URTSA est portée par :

- La MAS MAISON DE SESAME géré par Sésame Autisme